

INVITATION

12^{ème} Journée des finances locales

« La Certification des comptes publics locaux et la stratégie financière des collectivités »

Mercredi 27 et Jeudi 28 septembre 2017

Université de Bourgogne, 4 Bd Gabriel, 21 000 DIJON - Amphi MATHIEZ

La situation financière de l'Etat mi-2017 laisse entrevoir une nouvelle participation des collectivités au redressement des finances publiques. Après la diminution de la DGF, et le développement des compétences dans le cadre d'une cartographie territoriale remodelée, de nouveaux chantiers vont impacter les budgets locaux. Le rapport de la Cour des comptes de juin 2017 suggère plusieurs pistes de réformes nouvelles : une nouvelle diminution des dotations de compensation, le recours systématique et encouragé la mutualisation, ...

Dans ce cadre institutionnel et financier nouveau, les interrogations des élus sont fortes et nombreuses. **Quel avenir pour la proximité ? Quels rôles désormais assignés aux maires notamment ? Quelle complémentarité entre les différents échelons territoriaux ? Quels outils stratégiques d'adaptation des budgets aux nouvelles contraintes qui s'annoncent ?**

Pour répondre à ces questions, l'Université de Bourgogne et le Master 2 « Finances des collectivités territoriales et des groupements » organisent la 12^{ème} journée sur le thème suivant : « **La certification des comptes publics locaux et la nouvelle stratégie financière territoriale** ». Ouverte aux agents des administrations locales, aux responsables des finances des collectivités locales des administrations centrales, aux élus et à toute personne intéressée par le domaine des finances, de la comptabilité publique et des problématiques actuelles qui les touchent.

La 1^{ère} Journée portera sur « **La certification des comptes publics locaux** » afin de mieux comprendre ce nouvel outil pratiqué dans d'autres secteurs que celui des collectivités et ses conséquences sur les documents budgétaires et les missions des ordonnateurs et des comptables.

La 2^{ème} Journée abordera « **La stratégie financière des collectivités locales** » afin de dresser le bilan de ces années de réformes institutionnelles et financières historiques et surtout de définir les perspectives qui imposent aux gestionnaires des finances publiques et aux élus une nouvelle stratégie d'adaptation des budgets à la raréfaction des ressources publiques à venir.

BULLETIN d'INSCRIPTION

12^{ème} Journée des finances locales
« La Certification des comptes publics locaux et la stratégie financière des collectivités »

Aucun droit d'inscription

NOM : _____
PRENOM : _____
ADRESSE : _____
FONCTION : _____
COLLECTIVITE : _____
Téléphone : _____ @mail : _____ @ _____

INSCRIS : _____ Personne(s) à la journée du **mercredi 27 septembre 2017**

INSCRIS : _____ Personne(s) à la journée du **jeudi 28 septembre 2017**

● Verse, au titre des frais de Rafrachissements et « pause-café » : _____ €

- 8,5 euros, par personne, pour la journée du mercredi 27 septembre 2017
- 8,5 euros, par personne, pour la journée du jeudi 28 septembre 2017

● Verse, au titre du ou des déjeuner(s) sur place : _____ €

- 20 euros pour le déjeuner du 27 septembre 2017
- 20 euros pour le déjeuner du jeudi 28 septembre 2017

● Montant total : _____ €

● Je souhaite qu'une attestation me soit délivrée, valant « attestation de formation »
pour Les fonctionnaires territoriaux : OUI NON

Bulletin à renvoyer avant le Jeudi 21 septembre 2017 à :

**Université de Bourgogne, UFR Droit,
Secrétariat IST – « 12^{ème} Journée », Extension droit
4, Boulevard Gabriel 21 000 DIJON**

Chèque à l'ordre de Monsieur le régisseur de recettes de l'UFR de droit, sciences politique et économique
Date limite de réservation des déjeuners : le Vendredi 22 septembre 2017